



## CONFERENCE PUBLIQUE de la Libre Pensée

### **« La Laïcité : actualité et défense de la Loi de 1905 de Séparation des Eglises et de l'Etat »**

avec David GOZLAN  
secrétaire général de la Fédération Nationale de la Libre Pensée  
**mercredi 27 mai 2015 - 20 heures - Annemasse**  
Complexe Martin Luther King - Salle Municipale

#### **La laïcité, c'est la liberté !**

Depuis 1905, la République française est laïque. Sa neutralité a permis la concorde civile.

L'article 1<sup>er</sup> de la loi de 1905 stipule : « *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public* »

L'article 2 affirme: « *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte* ».

En clair, le Concordat bonapartiste de 1801 qui reconnaissait et finançait des religions officielles est abrogé, le Budget des cultes est supprimé. « *L'Etat chez lui, les religions chez elles* » comme le disait fort bien le libre penseur Victor Hugo.

#### **Aujourd'hui, la laïcité et les libertés sont menacées**

Depuis les récents attentats on parle beaucoup de la laïcité, après l'avoir tant ignorée. Les libres penseurs ne sont pas dupes : il y a là des relents de xénophobie anti-arabe dans bien des discours pseudo-laïques. S'appuyant sur une campagne médiatique effrénée centrée sur les djihadistes, le Gouvernement mène une politique qui mène tout droit au communautarisme, recevant tour à tour les dignitaires de chaque confession et créant à tous les niveaux des instances de « dialogue interreligieux ».

Il n'appartient pas à l'Etat et au gouvernement de s'ingérer dans l'organisation des cultes, ni de désigner ses « *interlocuteurs officiels* », ni de former les religieux et de les financer et encore moins de délivrer des diplômes religieux.

#### **L'Ecole Publique est en danger**

Chaque année, 10 milliards de fonds publics sont détournés pour financer l'Ecole privée à 95 % catholique en vertu de la Loi Debré de 1959. Au lieu d'abroger la loi Debré comme le demandent les laïques, le ministre Bernard Cazeneuve, au conseil des Ministres du 25 février, a annoncé son intention de « *développer l'enseignement privé confessionnel musulman sous contrat* » pour instaurer « *un islam républicain* ». Puis ce sera le tour de l'enseignement privé protestant, juif, orthodoxe, bouddhiste..

Quel avenir aura alors l'Ecole Publique, asphyxiée financièrement et malmenée par les contre-réformes des gouvernements successifs dont la dernière dite de « *refondation* » de « *territorialisation* » ou « *des rythmes scolaires* » répond aux impératifs du Pacte de Responsabilité Hollande-Medef ?

**La Libre Pensée organise le 5 décembre 2015 une Manifestation Nationale à PARIS pour la défense de la Loi de 1905 (110ème anniversaire), pour l'abrogation de la Loi Debré et du Concordat en Alsace-Moselle.**

Fédération de Haute Savoie de la Libre Pensée

courriel : [librepensee74@aliceadsl.fr](mailto:librepensee74@aliceadsl.fr) / site : <http://www.librepensee74.sitew.com/>